

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN Maire de la ville d'HYERES LES PALMIERS

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur GIRAN, Monsieur ROUX, Monsieur CARRASSAN, Madame MARINO, Monsieur GIRARDO, Madame MANA, Monsieur CORNILEAU, Madame BATESTI, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame RITONDALE, Madame PARENT, Monsieur BRUNEL, Madame BUTTAFOGHI, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur BERNARDI, Monsieur CUNEO, Monsieur PHILIP, Madame DECUGIS, Monsieur MONPATE, Monsieur CIRCOSTA, Monsieur COLIN, Monsieur MAUTE, Monsieur FOUQUE, Monsieur MICALLEF, Madame LEGOUHY, Monsieur LIBESSART, Madame MONFORT, Madame BERNARDINI, Madame TROPINI, Monsieur MARTIN, Madame AGOSTA, Madame BURKI, Madame FERJANI, Monsieur LAURENT, Madame COLLIN, Monsieur EYNARD-TOMATIS.

ABSENTS :

Monsieur Jean-David MARION.

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

Monsieur THIEBAUD (pouvoir à Madame Claude DECUGIS)
Madame VERDINO (pouvoir à Madame Sophie MANA)
Madame PAPALEO (pouvoir à Monsieur Thomas PHILIP)
Madame GALLART (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre GIRAN)
Madame BARRUE (pouvoir à Monsieur Francis ROUX)
Madame PRESTAT (pouvoir à Monsieur François CARRASSAN)
Madame PORTUESE (pouvoir à Madame Isabelle MONFORT)
Monsieur MASSUCO (pouvoir à Madame Widad FERJANI)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 16/02/2024

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier MICALLEF

Lecture a été donnée de ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20240223-05-DE
Date de télétransmission : 01/03/2024
Date de réception préfecture : 01/03/2024

OBJET : COMMERCE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Marché forain du port - Déplacement du marché à l'occasion de la Semaine Olympique Française de Voile.

RAPPORTEUR : Madame Lucette RITONDALE - 9eme Adjoint

La commune organise la Semaine Olympique Française de voile du 20 au 27 avril prochain.

Pour les besoins de cette manifestation, les parkings situés le long des avenues du Docteur Robin et Stephen Liégeard seront occupés par des installations (chapiteaux, remorques).

Le marché ne pourra donc pas avoir lieu sur son emplacement habituel.

Afin d'en assurer la continuité, il est proposé de déplacer les exposants sur le parking de l'Hippodrome pour les dimanches 14, 21 et 28 avril 2024.

Toutes ces modifications de fonctionnement du marché doivent faire l'objet d'une délibération du conseil municipal, conformément aux dispositions des articles L.2224-18 et L.2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé des motifs,

VU l'avis de la 3^{ème} commission,

VU l'avis du Conseil Portuaire du port Saint Pierre en date du 14 février 2024,

VU l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie à autonomie financière des Ports de Plaisance d'Hyères en date du 15 février 2024,

VU la consultation effectuée auprès des Présidents respectifs du Syndicat des Indépendants, du Syndicat Interdépartemental des Commerçants et Artisans Non Sédentaires, du Syndicat du Commerce Alimentaire Non Sédentaires, de la Confédération Départementale des Professions Non Sédentaires,

DÉCIDE de transférer le marché pour les dimanches 14, 21 et 28 avril 2024 sur le parking de l'Hippodrome.

FAIT ET DELIBERE

les jour, mois et an susdits,


Monsieur Olivier MICALE CMD
Secrétaire de séance


Le Maire
Jean-Pierre GIRAN

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (44 VOIX)

Publié le

Reçu en préfecture le